

Electrotechnicien(ne) de maintenance en installations et systèmes industriels

RNCP31509 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255r
Code(s) ROME	I1304, H2603
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2020

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Ministère des armées

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Electrotechnicien de maintenance en installations et systèmes industriels exerce sa profession, seul ou en équipe, sur un site de traitement ou distribution d'énergie (eau, électricité...), sur un chantier d'installation ou de maintenance d'équipements (HT, BT et autres, groupes électrogènes mobiles, climatisation, froid).

En atelier ou sur tous lieux d'implantation du matériel, il exploite, entretient et assure la remise en état. Il conçoit ou modifie des installations et équipements électriques ou climatiques. Il intervient sur une installation d'une taille ou d'une importance requérant du personnel permanent d'entretien et de conduite : réseau de chaleur, grand bâtiment tertiaire, centrale de production d'énergie d'un site industriel, etc.

Il est responsable de l'application des règles de l'art, du respect des normes, des règles d'HSCT et de protection de l'environnement.

Ces missions se répartissent selon deux grands objectifs :

- éviter l'apparition de pannes ou de dysfonctionnements : c'est la maintenance préventive ;
- faire en sorte que l'équipement en panne redémarre aussi vite que possible : c'est la maintenance corrective.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les Capacités attestées :

- Coordonner et organiser un chantier
- Mettre en oeuvre les gestes et postures adéquats
- prendre en charge du dossier de l'installation ou de l'ordre de dépannage
- produire et distribuer de l'énergie électrique
- Mettre en oeuvre la maintenance technique des installations électriques
- dépanner
- surveiller et maintenir périodiquement le balisage aéronautique.
- mettre en œuvre une installation
- maintenir des installations chaud / froid.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la CP exerce dans les établissements ou organismes où prédominent les activités suivantes :

L'Électrotechnicien de maintenance en installations et systèmes industriels exerce sa profession, seul ou en équipe, sur site dans les domaines suivants :

- la centrale électrique et les réseaux de distribution de l'énergie haute et basse tension,
- les systèmes de réfrigération et de conditionnement d'air industriels et domestiques,
- les équipements électriques industriels ou domestiques,
- les équipements électriques des matériels d'environnement de la piste (balisage).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien(ne) de maintenance industrielle,
- Technicien de maintenance électricien,
- Technicien d'entretien des installations frigorifiques et de conditionnement d'air,
- Technicien d'entretien des installations et équipements électriques communs,
- Technicien en réseau de production et de distribution d'énergie,
- Chef d'équipe en électrotechnique.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

o Norme française homologuée NF C 18-510 : par décision du Directeur Général d'AFNOR le 21 décembre 2011, pour prendre effet à compter du 21 janvier 2012.

o Arrêté du 9 mars 2006 pris pour application de l'article 6 du règlement CE n°303/2008 de la commission du 2 avril 2008 et modifiant l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement (Attestation d'aptitude professionnelle dans le domaine des fluides frigorigènes).

Habilitation électrique : habilitable à tous les niveaux de la basse tension et haute tension. Il réalise des travaux nécessitant une habilitation électrique basse tension (B2V, BR, BC,) ou haute tension (H1, H2, HC) suivant l'emploi. L'habilitation sur des installations « basse tension » est obligatoire pour exercer dans les domaines d'emploi ciblés par la certification.

Justifier d'une formation à la prévention du risque électrique dans le domaine de la basse tension (BT) et haute tension (HT) selon l'emploi datant de moins de trois ans." [Mention APTE BT et HT ou équivalent civil].

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 660 €
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique · tension 5/5 (Très élevée) C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 537

Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement)

Membres : collègue de cadres ou formateurs, en tant que de besoin, désignés par le commandant de l'école.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président : le commandant d'école ou encore cadre de formation (directeur de l'enseignement)

Membres :

- collègue de professionnels pour au minimum un quart du nombre total du jury (50% responsable(s) hiérarchique(s) dans l'emploi et 50% titulaire(s) de la certification
- collègue de formateur(s)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 19/07/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35118

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31509/>